Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 022-212201248-20251218-2025_12_06-DE

Extrait du registre des délibérations de la commune de LESCOUËT-GOUAREC

2025 – 12 - 06

SEANCE DU 18 DECEMBRE 2025

Date de convocation : **11/12/2025**
Nombre de Conseillers : **10**
Présents : **8**
Votants : **8**

L'an deux mil vingt-cinq,
le dix huit décembre à 18h,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Madame Marie-Claude LE TANNO-GUEGAN, Maire.

Etaient présents : Marie-Claude LE TANNO-GUEGAN, Willy BIGOT, Geneviève PINTO, Marie-José NOZAHIC Steven FLAMEN, Anne-Laure LE GUILLOU, Edward POUILLET, Michel EDY

Absent(e)s excusé(e): Anthony KEREVEUR, Victoire LANI
Secrétaire de séance : Geneviève PINTO

2025-12-06 –Tarif de vente – portion de la parcelle WM45

Madame la Maire rappelle au conseil municipal que le conseil municipal a délibéré en date du 29 septembre 2025 en faveur de l'achat d'une portion de la parcelle WM 45 (dans le cadre de l'implantation de l'antenne Orange sur l'ancien terrain de camping, les réseaux doivent passer par le chemin communal qui se trouve, en partie, sur la parcelle WM 45, appartenant à M. Pascal HUET).

M.HUET sollicite de connaitre le montant du prix de vente .

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents DECIDE:
De surseoir à statuer en attente du bornage de la parcelle

La Maire,
Marie-Claude LE TANNO GUEGAN

MAIRIE DE LESCOUËT-GOUAREC
Côtes d'Armor

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et ans susdits

Extrait certifié conforme au registre
Certifié exécutoire compte tenu de l'envoi en Préfecture le 19/12/2025
De la publication le 19/12/2025